

# FAQ des SOUSSIONS

## **Vais-je recevoir une confirmation de l'ACE que mon résumé a été reçu?**

Oui, vous recevrez un courriel de confirmation que votre résumé a été reçu. Si vous ne le recevez pas tout de suite, vérifiez votre pourriel. S'il n'est pas là, communiquez avec [conference@caot.ca](mailto:conference@caot.ca)

## **Puis-je modifier un résumé que j'ai soumis?**

Oui, vous pouvez envoyer les modifications par courriel à l'adresse [conference@caot.ca](mailto:conference@caot.ca) avant la date limite. Après la date limite, votre résumé est attribué à un évaluateur pour commencer le processus d'évaluation et ne peut pas être modifié.

## **Je vais soumettre juste avant la date limite et j'ai des problèmes techniques et je ne peux rejoindre personne à l'ACE, que dois-je faire?**

Envoyez un courriel à l'adresse [conference@caot.ca](mailto:conference@caot.ca) avant la date limite. Incluez votre nom, le titre de votre résumé, votre résumé, votre groupe de clients et votre domaine d'intérêt. Cela vous permettra d'être considéré à temps pour le processus d'évaluation. L'ACE communiquera avec vous pour recueillir les renseignements supplémentaires.

## **Quand serai-je informé si mon résumé a été accepté?**

Les notifications seront envoyées à la mi-décembre.

## **Quel doit être le format du titre?**

Pour les titres, nous suivons le style APA. Seul le premier mot du titre, ou tout mot suivant un deux-points doit être en majuscule, sauf s'il s'agit d'un nom propre.

## **Les résumés doivent contenir au maximum 250 mots, tous les mots sont-ils inclus dans ce compte?**

Non, les cinq en-têtes requis et les références ne sont pas comptés comme faisant partie des 250 mots.

## **Comment doit-on mettre en page le résumé - chaque titre doit-il être son propre paragraphe?**

Non, le résumé final ne doit comporter qu'un seul paragraphe pour les cinq sections. C'est une exigence.

## **Le nom d'une ville ou d'une province peut-il être inclus dans le résumé?**

N'incluez pas ces renseignements au stade de la soumission car ils suggèrent souvent la localisation de l'auteur. Ces renseignements peuvent être ajoutés au programme, une fois que vous avez été accepté.

## **Et si un auteur n'a pas d'employeur ou n'est pas lié à une université, qu'indiquons-nous?**

Vous pouvez laisser le champ vide.

## **Y a-t-il une limite au nombre d'auteurs pouvant être répertoriés?**

Non, il n'y a pas de limite au nombre d'auteurs. Cependant, il n'y a que 10 espaces dans le formulaire en ligne. Vous pouvez ajouter des auteurs supplémentaires dans la section des notes.

## **L'auteur principal doit-il présenter ou l'un des autres auteurs peut-il faire la présentation proprement dite?**

Non, tous les auteurs répertoriés peuvent présenter la séance.